

Fondation Rotary

Rapport financier 2007/2008 du Fonds permanent

La mission de la Fondation Rotary est de permettre aux Rotariens de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix en œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté.



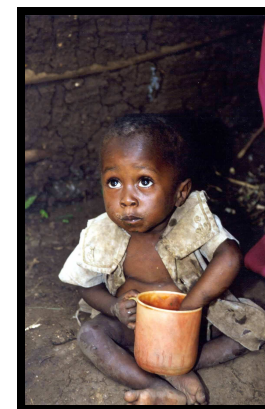
Le soutien enthousiaste des Rotariens est l'âme de la Fondation Rotary. Les Rotariens travaillent bénévolement et versent des fonds afin de rendre possible les programmes humanitaires et éducatifs de la Fondation. Ces programmes apportent aux Rotariens une grande satisfaction et renforcent les liens qui les unissent par le biais d'actions montées aux niveaux local, national et international. La Fondation Rotary concentre ses forces et ses ressources pour développer l'harmonie et l'amitié dans le monde ainsi que l'entente mutuelle entre les nations dans un but de paix.

Quel est le but du Fonds permanent ?

Le Fonds permanent (FP) a été créé en 1982 afin d'assurer la pérennité de la Fondation en lui fournissant des revenus supplémentaires et réguliers pour financer les dépenses croissantes de ses programmes et augmenter sa capacité à répondre aux besoins les plus urgents dans le monde. Les dons faits au Fonds permanent assurent l'avenir de la Fondation et apportent une stabilité à long terme. L'objectif actuel est de porter la valeur du fonds à un milliard de dollars US d'ici à 2025.

Les Rotariens ont décidé de financer en priorité les programmes suivants :

- PolioPlus
- Centres du Rotary sur la paix et la résolution des conflits
- Bourses d'études
- Échanges de groupes d'étude (EGE)
- Subventions de contrepartie
- Subventions 3-H



Comment les investissements du Fonds permanent sont-ils gérés ?

Le conseil d'administration de la Fondation est responsable de la direction et du contrôle des investissements effectués au nom de la Fondation ; il établit une politique d'investissement spécifique au Fonds permanent.



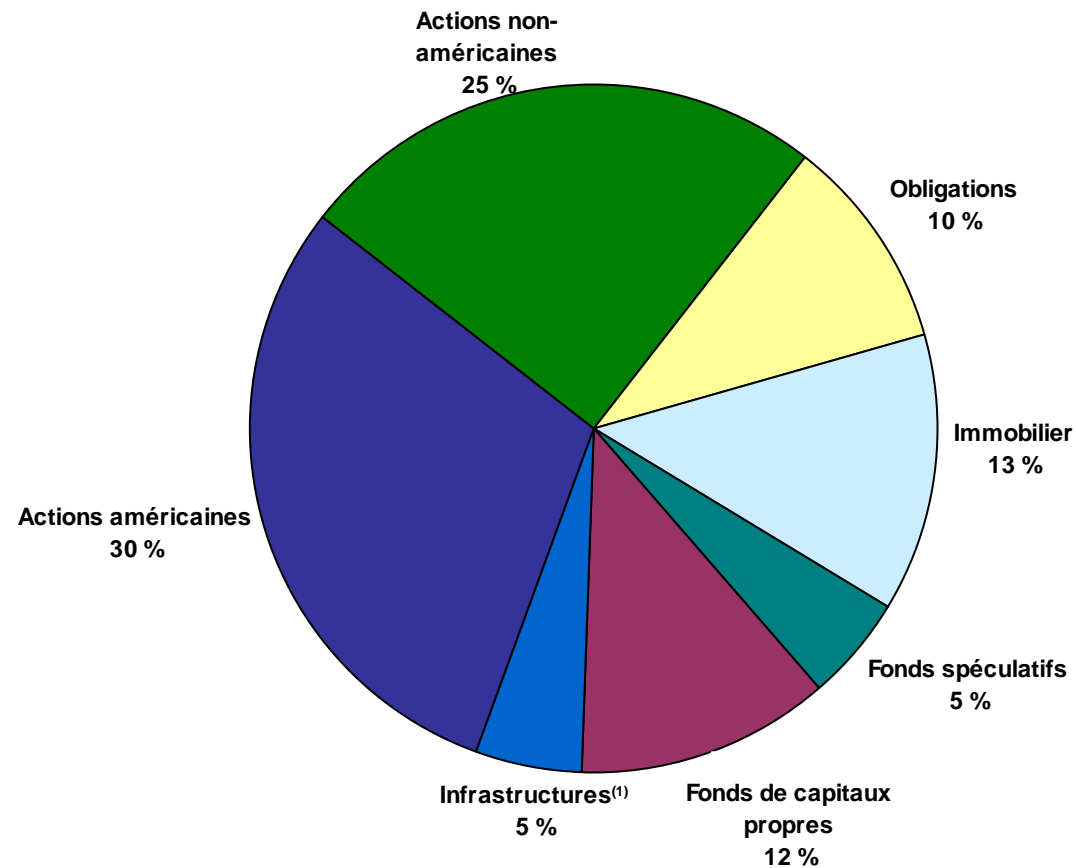
Le conseil d'administration 2007/2008
de la Fondation Rotary

La Fondation investit les actifs du Fonds permanent de manière à assurer le financement actuel des programmes et une croissance du portefeuille nécessaire à leur financement futur. Le principal objectif est de préserver et d'augmenter le corpus à un taux plus élevé que l'inflation afin de maintenir le pouvoir d'achat réel du fonds. Sur une période de temps raisonnable, on peut s'attendre à ce que le retour sur investissement soit plus élevé que la norme recommandée par la politique d'investissement (voir page 4) et que la moyenne réalisée par des investissements gérés de façon similaire.

Des gestionnaires de portefeuilles professionnels expérimentés et extérieurs au Rotary sont désignés pour investir les actifs de la Fondation Rotary conformément aux directives des administrateurs. Le personnel de la Fondation et des consultants en investissement suivent de très près les résultats obtenus par les gestionnaires de portefeuilles et s'assurent qu'ils suivent les directives de la Fondation. Des rapports trimestriels sont adressés aux administrateurs et les questions importantes sont débattues durant leurs réunions d'octobre et d'avril.

Quelle est la structure des investissements ?

Le Fonds permanent est investi dans sept fonds d'investissement comme le montre le camembert ci-dessous.



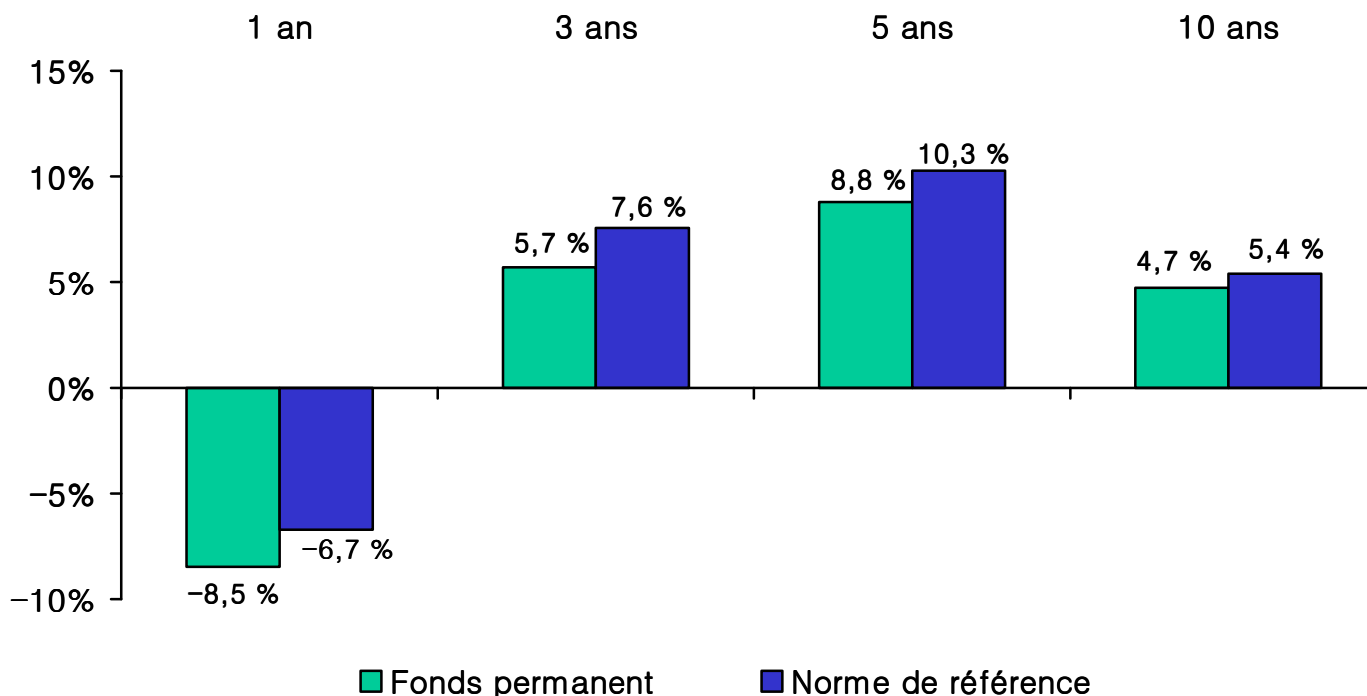
¹ L'allocation en infrastructures a été approuvée par les administrateurs de la Fondation lors de leur réunion d'avril et est en cours. Au 30 juin 2008, aucun gestionnaire n'avait été retenu.

Quels sont les revenus d'investissement du Fonds permanent ?

Le retour sur investissement du Fonds permanent est la somme des revenus moins les frais. La norme de référence est calculée sur le retour moyen des indices des marchés de catégorie équivalente à nos placements.

La norme de référence a évolué avec le temps, de manière à suivre la composition des nos actifs. Par exemple, depuis le 31 mars 2006 la norme de référence est calculée sur la moyenne des indices *Wilshire 5000* (54 % actions américaines et fonds de capitaux propres), le *MSCI and EAFE Index* (18 % actions non-américaines), le *Lehman Brothers Aggregate Bond* (13 % obligations), le *NCREIF Index* (10 % immobilier) et le *90 days U.S. T-Bills +4%* (5 % investissements spéculatifs). Cette norme sera modifiée une fois que le changement d'allocation indiqué en page 3 sera terminé, soit durant l'exercice fiscal 2010.

Performances annualisées des investissements du FP

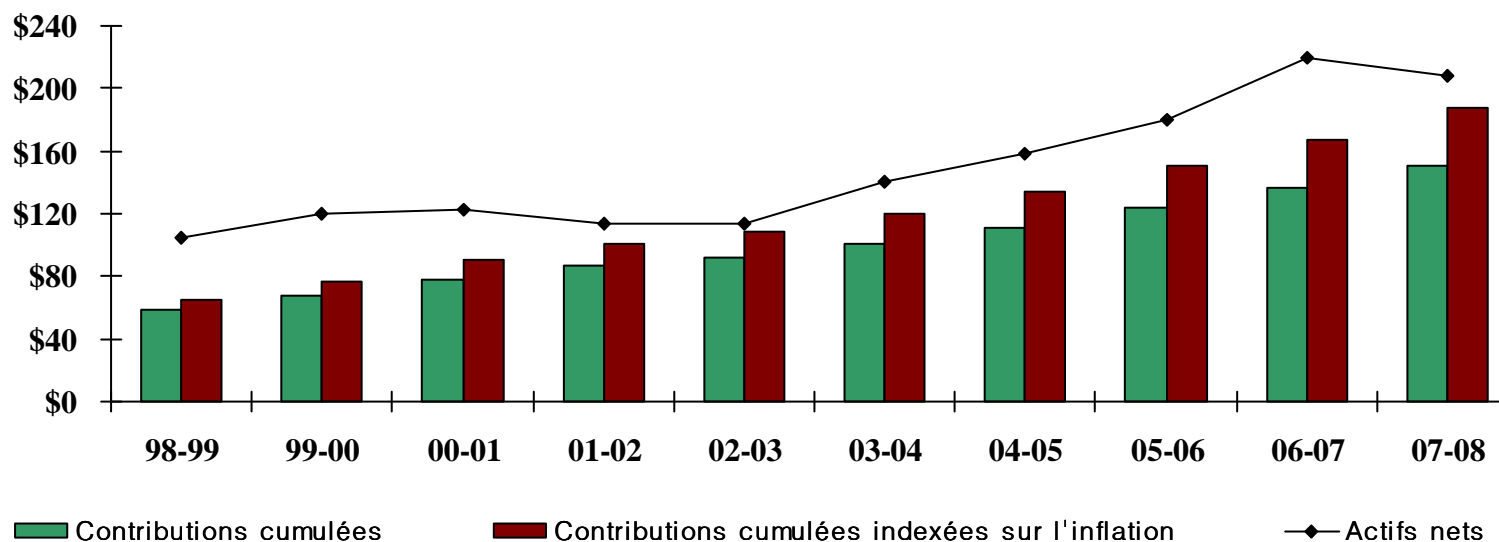


Quel est le taux de dépenses annuelles du Fonds permanent ?

Tous les ans, le conseil d'administration de la Fondation examine la politique de dépenses afin de s'assurer que la valeur réelle du Fonds permanent continue d'augmenter et que le taux de dépenses annuelles ne dépasse pas le taux anticipé de retour sur investissement à long terme moins le taux d'inflation anticipé. Les années où le retour sur investissement indexé sur l'inflation [ou réel] est plus élevé que le taux de dépenses, le « surplus » est réinvesti afin de couvrir les périodes où ce n'est pas le cas.

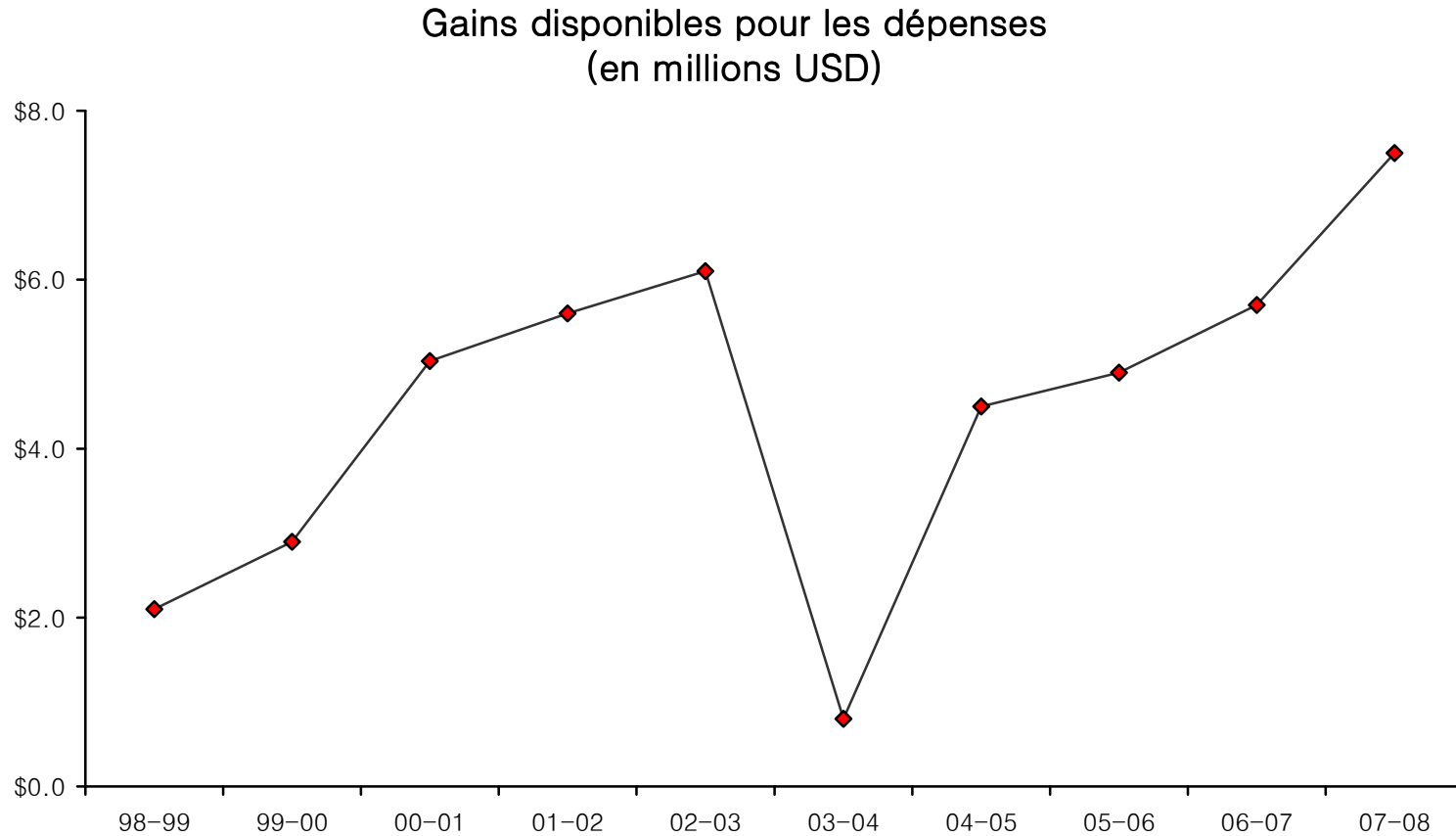
Durant l'exercice fiscal 2007/2008, la politique préconisait des dépenses de 5 % de la moyenne sur trois ans des valeurs de marché du Fonds : 4,25 % alloués aux programmes et 0,75 % aux dépenses de fonctionnement des programmes. Ce taux restera inchangé en 2008/2009.

Actifs nets par rapport aux contributions cumulées (en millions USD)



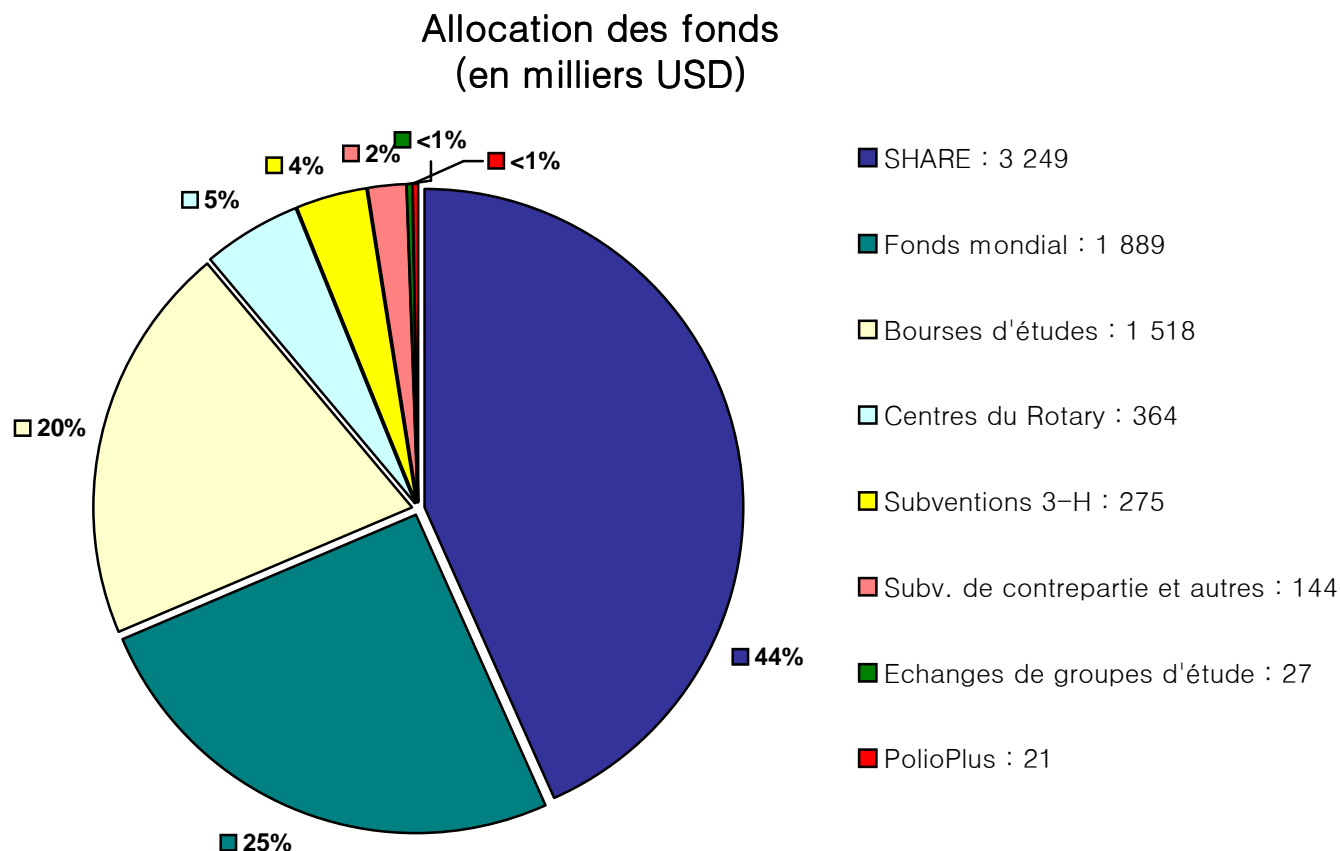
Quelles sont les dépenses effectuées à partir du Fonds permanent ?

Le graphique suivant indique quels sont les revenus du Fonds permanent dépensés chaque année pour financer les programmes de la Fondation Rotary. En raison du sérieux déclin des marchés financiers, au début de la décennie, les administrateurs ont limité le recours au Fonds permanent en 2003/2004 pour financer des dépenses.



Comment les fonds disponibles en 2007/2008 ont-ils été alloués ?

Les fonds disponibles pour l'exercice fiscal 2007/2008 se sont élevés à 7,5 millions de dollars. Le graphique suivant indique leur allocation sur décision, selon le cas, du conseil d'administration de la Fondation Rotary ou du donateur des fonds.



N.B. : Les administrateurs et les districts décident de l'allocation aux programmes des fonds disponibles du système SHARE et du Fonds mondial à l'issue d'une période d'investissement de trois ans. Le rapport annuel de la Fondation Rotary 2007/2008 fournit des détails sur le financement général des programmes. Les montants indiqués ci-dessus incluent les dépenses de fonctionnement des programmes, la recherche de fonds et les dépenses.

Quelle a été la croissance du Fonds permanent ?

Au 30 juin 2008, l'actif net final du Fonds permanent, y compris les dons assortis d'une rente viagère, était de 207,9 millions USD. De plus, la Fondation suit les promesses de dons au Fonds permanent. Ces « attentes »⁽⁴⁾ ou promesses de dons ne font pas partie de l'actif de la Fondation et ne sont pas prises en compte dans les états financiers. Il peut s'agir d'une disposition testamentaire ou autre nommant le Fonds permanent de la Fondation comme bénéficiaire. Au 30 juin 2008, la valeur de marché du Fonds permanent et des « attentes » représentait 591,2 millions de dollars.

Croissance sur 5 ans du Fonds permanent (en millions USD)⁽¹⁾

	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Actif net de départ	112,6	141,3	157,8	179,6	219,6
Contributions et promesses⁽²⁾	9,3	9,9	12,1	13,9	14,3
Revenus d'investissement	20,2	11,1	14,6	31,8	(18,5)
Dépenses totales	(0,8)	(4,5)	(4,9)	(5,7)	(7,5)
Actifs nets en fin d'exercice⁽³⁾	141,3	157,8	179,6	219,6	207,9
Attentes⁽⁴⁾	261,8	283,2	314,3	356,3	383,3
Total	403,1	441,0	493,9	575,9	591,2

⁽¹⁾ Certains reclassements des soldes des années précédentes ont été effectués pour rendre conforme la présentation 2007/2008.

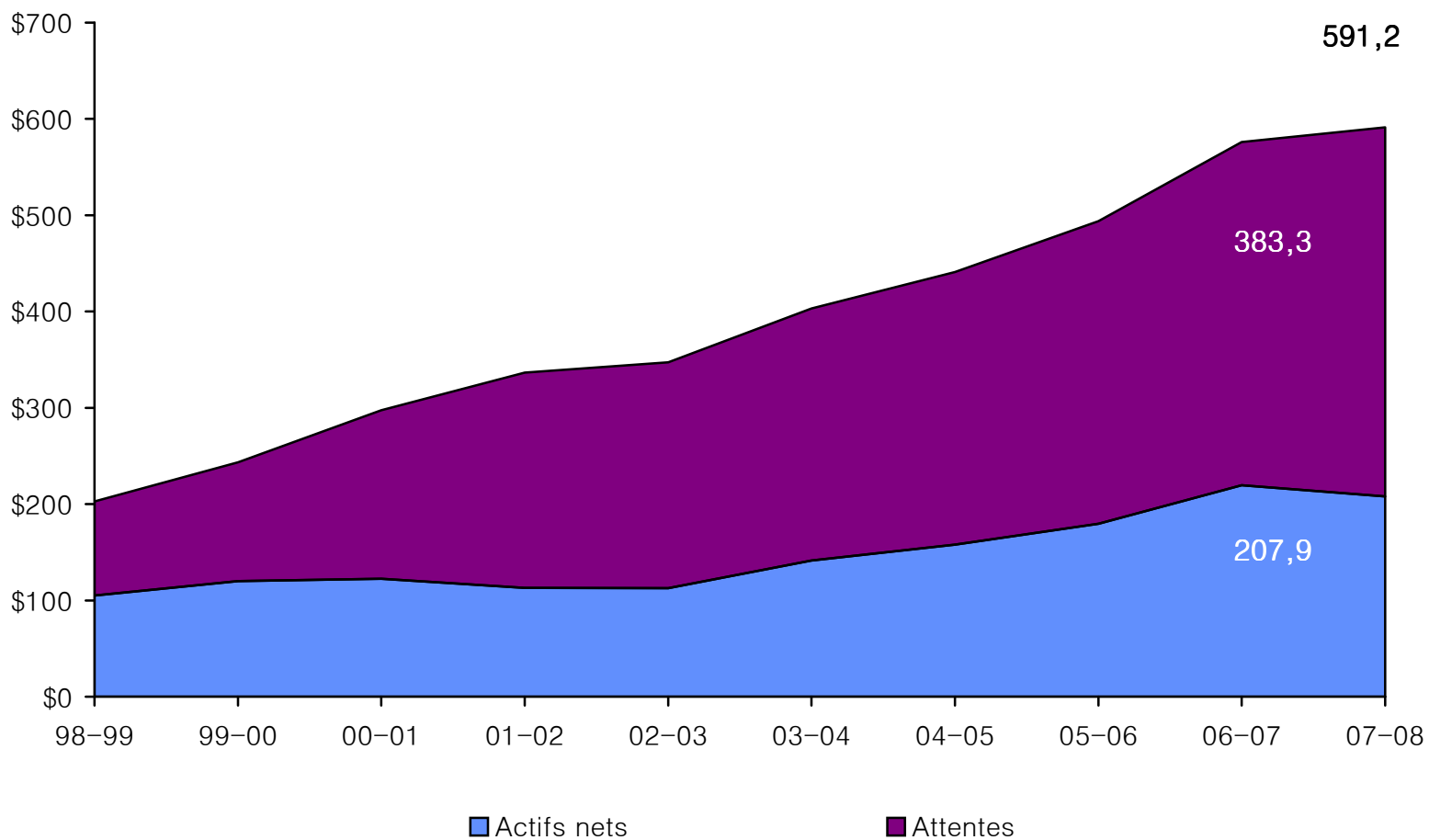
⁽²⁾ Inclut le transfert de 0,4 million USD entre les Fonds en 2007/2008.

⁽³⁾ Les rentes viagères (nettes) sont incluses dans les actifs nets en fin d'année.

⁽⁴⁾ Les attentes correspondent au cumul des dons testamentaires totalisaient 45 899 USD au 30 juin 2008. Suite à un changement d'écriture comptable concernant les dons de police d'assurance-vie, les chiffres des attentes 2002-2003 à 2004-2005 ne correspondent pas au chiffre des attentes présenté dans le rapport financier du Fonds permanent pour l'année 2004-2005.

Quelle a été l'évolution du Fonds permanent ?

Fonds permanent : actifs nets et attentes
(en millions USD)



Comment puis-je faire un don aux effets durables à la Fondation Rotary ?

En faisant un don au Fonds permanent de la Fondation Rotary, vous ajouterez une pierre essentielle, porteuse, à un édifice d'actions caritatives, éducatives et de service aux collectivités dont la construction a débuté en 1917 avec l'appel lancé par le 6^e président du Rotary International, Arch C. Klumph, pour la création d'un fonds permettant au Rotary de « *faire le bien dans le monde.* »

En 1930, la Fondation Rotary versait sa première subvention, d'un montant de 500 USD, à une organisation qui allait devenir *Easter Seals*. En 2007/2008, grâce à la générosité indéfectible des Rotariens, la Fondation a décerné 208 millions USD.

Le monde ne cesse de changer, mais il continue de se bâtir, à l'image de notre Fondation, sur la base des leçons que nous ont laissées les leaders d'hier. Les programmes de la Fondation continueront d'évoluer en fonction des besoins identifiés afin d'apporter des solutions nouvelles à de nouveaux problèmes. Votre don au Fonds permanent contribuera à entretenir l'espoir de bien des personnes et ajoutera à la promesse présente et future des programmes de la Fondation.

Le Fonds permanent permet aux Rotariens et non Rotariens de marquer le Rotary de leur empreinte. Vous pouvez cela dès aujourd'hui en faisant un don immédiat au Fonds permanent ou à l'avenir en inscrivant la Fondation Rotary dans vos dispositions testamentaires.

Au 30 juin 2008, le Fonds permanent comprenait 650 fonds commémoratifs, y compris 76 fonds de dotation pour des bourses d'études, 33 pour les Centres du Rotary et 195 pour le Fonds mondial. Le reste est constitué de dons plus modestes. Chaque don est important et est utilisé à bon escient.

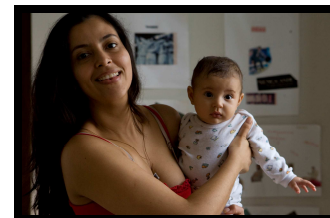
Pour en savoir plus sur les possibilités de faire un don de 25 000 USD ou plus, consultez la brochure *Named Funds* ou contactez le personnel de la Fondation (voir page13).



Comment faire un don au Fonds permanent assorti d'une rente viagère ?

Cette forme de don devient de plus en plus populaire, surtout aux États-Unis où la législation l'encourage. Au décès du dernier usufruitier, les fonds restants sont versés au Fonds permanent. Du fait de la particularité de ces dons, ils sont gérés en dehors du Fonds permanent et ne sont pas pris en compte dans les dépenses prévues du Fonds permanent.

Ces dons sont toutefois inclus dans la valeur du marché (Actifs nets) du Fonds permanent indiquée dans le tableau en page 8. Au 30 juin 2008, la Fondation gérait des dons assortis d'une rente viagère d'une valeur de 31,2 millions USD.



Les principaux types de dons assortis d'une rente viagère sont :

- **Don assorti d'une rente (Charitable Gift Annuity)** : En échange d'un don irrévocable (liquide ou titres de placement) pour établir une rente annuelle, la Fondation s'engage à payer à vie à un ou deux bénéficiaires de la rente une somme annuelle fixe. Le taux de l'annuité est déterminé en fonction du nombre de bénéficiaires et de leur âge.
- **Fiducie de rentes avec droit réversible à une œuvre de bienfaisance (Charitable Remainder Trust)** : Une fiducie de rentes est un transfert irrévocable d'actifs vers une fiducie en échange de paiements versés à vie ou pour un temps déterminé au donateur ou à d'autres bénéficiaires. Ces paiements peuvent être fixes ou variables. Les fiducies du Rotary comportent une part importante en actions afin de générer à long terme une croissance supérieure à l'inflation.
- **Fonds de revenus en gestion commune (Pooled Income Fund)** : Un don irrévocable (liquide ou titres de placement) au fonds de revenu en gestion commune est investi avec les dons des autres donateurs. Le paiement de revenus trimestriels est basé sur une part proportionnelle des revenus du fonds, le montant du paiement variant selon la performance et les gains du fonds. Le fonds est investi en actions et obligations afin d'équilibrer le besoin immédiat de revenus et la croissance à long terme du principal.



Comment les dons et promesses de dons au Fonds permanent sont-ils reconnus ?

Toute personne qui informe par écrit la Fondation avoir inclus dans ses dispositions testamentaires le Fonds permanent de la Fondation en tant que bénéficiaire ou tout individu faisant don de 1 000 USD ou plus au Fonds permanent reçoit le titre de Bienfaiteur.



Tout individu ayant pris des dispositions testamentaires visant à léguer 10 000 USD à la Fondation devient membre de la Société des légataires.

On considère comme majeur tout don immédiat et don assorti d'une rente viagère de 10 000 USD ou plus. Comme cela est expliqué en page 10, la Fondation établit en reconnaissance de tout don immédiat de 25 000 USD ou plus un Fonds commémoratif spécial (*named fund*) au sein du Fonds permanent.



Les individus ou couples dont le total des dons à la Fondation s'élève à 250 000 USD ou plus deviennent membres du cercle Arch C. Klumph ; à ce titre, leur portrait est affiché de manière permanente dans la Galerie Arch C. Klumph au siège du Rotary International.

Au 30 juin 2008, nous comptons à la Fondation Rotary :

- 211 membres du Cercle Arch Klumph
- 10 105 donateurs majeurs
- 6 099 membres de la Société des légataires
- 77 776 Bienfaiteurs

Merci !

Comment en savoir plus ?

Visitez le site www.rotary.org. Si vous souhaitez en savoir plus sur les dons assortis d'une rente viagère ou sur les possibilités d'établir un fonds personnalisé au sein du Fonds permanent, veuillez contacter votre responsable Fonds permanent de district, conseiller Dons majeurs de zone ou coordinateur régional de la Fondation.

Le personnel de la Fondation ci-dessous ou votre bureau régional se tient également à votre disposition pour répondre à vos questions.

Manager, Recherche de fonds	Eric C. SCHMELLING	Eric.Schmelling@Rotary.org	+1-847-866-3222
Responsable, Recherches internationales	Brian KING	Brian.King@Rotary.org	+1-847-866-3351
Dons majeurs – Zones 23 et 24	David E. BENDER	David.Bender@Rotary.org	+1-847-866-3456
Dons majeurs – Zones 27 et 28	Jamie REVORD	Jamie.Revord@Rotary.org	+1-847-866-3150
Dons majeurs – Zones 22, 25 et 26	Sean C. ALLEN	Sean.Allen@Rotary.org	+1-847- 866-3190
Dons majeurs – Zones 29 et 30	Michael SMITH	Michael.Smith@Rotary.org	+1-847-866-3220
Dons majeurs – Zones 31 et 32	Richard KEAN	Richard.Kean@Rotary.org	+1-847-424-5251
Dons majeurs – Zones 33 et 34	Jackie McGUIRE	Jackie.McGuire@Rotary.org	+1-847-866-4450
Dons planifiés	Karena J. BIERMAN	Karena.Bierman@Rotary.org	+1-847-866-4458



To Secure Tomorrow.